

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.  
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 9 MAI 2006**

**Délibération n°2006-014**

Date de convocation : 25 avril 2006  
Nombre de délégués en exercice : 37  
Présents : 31 (dont 2 par procuration)  
Absents non remplacés : 6  
Votants : 31

L'an deux mil six, le 9 mai à 20 heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Clairefontaine-en-Yvelines au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard COMAS.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ALIX - M. BARTH - Mme BEHAGHEL - M. BONNET - M. BONTE - M. BOURGEOIS - Mme. CARASSO - M. CAZANEUVE - M. CHIVOT - M. COMAS - M. COURVILLE - M. DEGARNE - Mme DESCHAMPS - M. GABORIT - M. GALLOIS - M. GHIBAUDE - M. GOGUE - M. GRANJOU - M. HAYARD - M. HOELLINGER - M. JEAN - M. JEULAIN - M. KOPPE - M. LANGLOIS - M. MAURY - M. POSTIC - M. RIVault - Mme RUAUDEL - M. SERINET

**ETAIENT REMPLACES :**

M. ISABELLE, pouvoir à Jean-Pierre GHIBAUDE - M. VANDERBECKEN, pouvoir à Yves MAURY

**ETAIENT EXCUSES :**

M. BONAL - M. BOURGY - M. COULON - M. JOUSSELIN - M. POISSON - M. Elio ZANNIER

Secrétaire de séance : Jean-Louis BARTH



**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2006**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de procès-verbal de la séance du 24 février 2006 établi par Jean-Frédéric POISSON,

**LE COMITE SYNDICAL,**

après en avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions Pierre-Yves KOPPE et Marc GALLOIS)

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 24 février 2006

Fait à Clairefontaine, le 9 mai 2006

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard COMAS

SOUS-PREFECTURE

16 MAI 2006  
DE RAMBOUILLET

# Syndicat Mixte d'Elaboration et Suivi du Scot Sud Yvelines

23, rue Gustave Eiffel – 78120 Rambouillet

Tel : 01.34.57.20.62 - Fax : 01.34.84.01.57

SOUS-PREFECTURE

PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2006

16 MAI 2006  
DE RAMBOUILLET

## Introduction par Bernard BATAILLE

Je remercie tous les membres de leur présence. Cela a été un honneur pour moi d'avoir pu gérer les réunions pour l'élaboration, avec la participation de chacun, des statuts du SMESSY. Je précise que je ne suis pas délégué du SMESSY, donc je vais me permettre de donner la parole à Monsieur le Sous-Préfet et je la reprendrai juste après. Je souhaitais juste rappeler que le SMESSY allait être pour nous une chose importante et que vous aurez beaucoup de travail. Je vous souhaite bien évidemment de réussir pour nous.

## Intervention de Monsieur Yves LUCCHESI Sous-Préfet de Rambouillet

Monsieur le Président,

Je vous remercie. Je pense qu'un certain nombre d'entre vous, je veux parler des Maires, auront parfaitement compris qu'il y a un instant nous nous sommes rencontrés et que c'était pour rire, c'était une fausse sortie puisque je suis à nouveau devant vous. Si je suis là c'est également parce que le Ministre m'a demandé d'être à vos côtés, ce qui me réjouit énormément, ne serait-ce que pour avoir participé avec vous à cette grande épopée de la création d'un périmètre pour un schéma d'orientation territoriale et je crois que c'est un grand moment que vit le Sud Yvelines, aujourd'hui, puisque vous allez désigner vos représentants, le Président de ce SCOT du Sud Yvelines. Je voudrais d'ailleurs en profiter pour remercier une dernière fois tous les Maires, tous les Présidents de communautés de communes qui avaient pris, non pas l'engagement - ils sont libres de faire ce qu'ils veulent - mais qui m'avaient assuré de leur détermination de travailler ensemble, pour faire en sorte que ce territoire magnifique qu'est le Sud Yvelines, et auquel je me suis énormément attaché, puisse se développer en harmonie avec son environnement, puisque c'est de cela dont il s'agit, c'est de faire en sorte que vous puissiez poursuivre votre développement tout en respectant cet environnement qui est le vôtre et auquel vous êtes profondément attachés. Je suis sûr que grâce à ce syndicat que vous avez vous-mêmes créé, vous allez pouvoir vous atteler à cette tâche au combien compliquée. Donc je vous en remercie infiniment, pour tous les habitants du Sud Yvelines, et vous remercie encore une dernière fois pour votre précieuse collaboration au cours de mes quatre années dans ce magnifique arrondissement. Merci beaucoup.

## Applaudissements

## Intervention de Bernard BATAILLE

En tant que Président de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline, j'ai un candidat qui s'est proposé à moi et il vous est proposé, si vous le souhaitez comme Président après vous verrez entre vous comment vous élirez votre Bureau et vos représentants, j'ai la candidature, moi, personnellement de Monsieur COMAS. Je tiens à vous dire et à répéter que personnellement, en tant que Président de communauté de communes j'attacherai beaucoup d'importance à ce syndicat, bien que n'étant pas dans ce syndicat j'y regarderai quand même de très près car ma communauté de communes sera celle qui versera le plus d'obole dans ce syndicat donc j'y regarderai, et personnellement pour ma commune qui est quand même assez touchée dans cette communauté par une grande zone d'activités, j'ai ma collègue Catherine RUAUDEL qui verra de ses yeux de gazerannaise, mais intercommunaux, le sort qui sera réglé pour notre commune. Voilà, je n'ai plus rien à dire, je vais donc m'installer dans le public car je ne suis pas délégué du SMESSY.

J'ai commis quand même une erreur importante, j'ai oublié de vous présenter le plus jeune d'entre nous, Elio qui est, grâce à son plus jeune âge, le doyen de nous tous et donc c'est lui qui va régler les premières affaires de ce syndicat en devenant.

## Ouverture de la séance par Monsieur Elio ZANNIER - Maire de Poigny-la-Forêt

Merci cher Bernard de ces paroles d'encouragement à présider cette réunion. Je l'ai dit, même à l'élection du Président que j'aurais préféré être le plus jeune pour présider cette séance.

Chers amis, chers collègues, il me revient comme doyen d'âge de procéder à l'appel des présents :

Martial ALIX, excusé pouvoir à Pascal BOURGY  
Jean-Louis BARTH, présent  
Isabelle BEHAGHEL, présente  
Jacques BONAL, absent non représenté  
Roland BONNET, présent  
Daniel BONTE, présent  
Bernard BOURGEOIS, présent  
Pascal BOURGY, présent  
Marie-Christine CARASSO, présente  
Claude CAZANEUVE, présent  
Gérard CHIVOT, présent  
Gérard COMAS, présent  
Laurent COULON, absent non représenté  
Michel COURTILLE, présent  
Daniel DEGARNE, présent  
Paulette DESCHAMPS, présente qui demande à ce que son nom soit bien orthographié  
Jean-Pierre GABORIT, présent  
Jean-Pierre GHIBAUDO, présent  
Jean-Claude GOGUE, présent  
Françoise GRANGEON, excusée pouvoir à Daniel DEGARNE  
Alain GRANJOU, présent  
François HAYARD, présent  
Henri HOELLINGER, présent  
Jean-Marie ISABELLE, présent  
Daniel JEAN, excusé pouvoir à Gérard COMAS  
Alain JEULAIN, excusé pouvoir à Bernard BOURGEOIS  
Georges JOUSSELIN, présent  
Pierre-Yves KOPPE, excusé pouvoir à Jean-Pierre GHIBAUDO  
Daniel LANGLOIS, présent  
Yves MAURY, présent  
Jean-Frédéric POISSON, présent  
Roland POSTIC, présent  
Claude RIVAULT, présent  
Catherine RUAUDEL, présente  
Bernard SCHOEPFER, présent  
René SERINET, présent  
Jean-Claude VANDERBECKEN, présent  
Elio ZANNIER, présent

Je voudrais que Monsieur Jean Frédéric POISSON qui est le benjamin de cette assemblée puisse venir s'asseoir à côté de moi, notre collègue, le jeune Maire de Rambouillet. On fait la moyenne tous les deux.

Je vais faire le compte des présents et des pouvoirs. Sont présents ou représentés 36 personnes. Le quorum est donc atteint et je déclare ouverte la première séance du SMESSY, le Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Yvelines.

Comme Président, très provisoire d'ailleurs, et j'en suis fier, il me revient en premier lieu de remercier en notre nom à tous Monsieur le Sous-Préfet de nous honorer de sa présence au moment où il s'appête à quitter l'arrondissement pour rejoindre la préfecture de la Somme.

Je tiens également à remercier Madame BOUTIN de son soutien, Député et premier Vice-Président du Conseil Général, de son soutien... qui arrive et que je salue.... je vous remercie. Elle témoigne ainsi de l'importance qu'elle attache à la mise en place de la structure qui va penser notre avenir à 15 ans.

Je dois excuser notre ami Gérard LARCHER Ministre délégué à l'Emploi au Travail et à l'Insertion Professionnelle des jeunes, premier Maire adjoint de Rambouillet, et élu de la CCPFY qui n'a pu être présent à nos côtés compte tenu du débat parlementaire qui se tient cet après-midi au Sénat sur le projet de loi pour l'égalité des chances.

Chers collègues,

La première étape de notre réunion concerne l'élection du Président du syndicat mixte. L'article 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'élection de l'Exécutif réponde aux conditions posées par les articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ainsi les dispositions relatives à l'élection du Président du syndicat mixte sont les mêmes que celles concernant l'élection du Maire et des Adjointes. Dès lors, conformément aux articles du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le Comité Syndical élit un Président parmi ses membres au scrutin secret à la majorité absolue. Nul ne peut être élu Président, s'il n'est âgé de 18 ans révolus, ce qui n'est pas le cas ici. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je vais donc, mes chers collègues, vous inviter à procéder à l'élection du Président au scrutin secret selon les modalités qui viennent d'être rappelées.

Je vous demande de bien vouloir désigner, à ce titre, Monsieur Jean-Frédéric POISSON, secrétaire de séance en qualité de scrutateur. Vous acceptez, cher collègue ?

Jean-Frédéric POISSON accepte.

Il y a donc la candidature de M. Gérard COMAS proposée par le Président de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline. Y a-t-il d'autres candidats ? Non ? Alors nous allons procéder à son élection.

#### Intervention de Jean-Claude VANDERBECKEN

Je ne suis pas candidat. Je voulais simplement me permettre une question. Je m'étonne quand même que, dans une assemblée comme la nôtre, et vu l'importance des travaux, comme le Président de la Communauté Plaines et Forêts l'a rappelé tout à l'heure, tout comme Monsieur le Sous-Préfet, il n'y ait qu'un seul candidat. Mes propos ne sont en rien désobligeants envers M. COMAS, le problème n'est pas là. Ce que je mentionne simplement, c'est que pour un bon exercice démocratique et encore une fois compte tenu de l'ampleur des travaux que nous aurons à mener, je pense qu'il serait bon que nous ayons le choix, par principe, entre plusieurs personnes. Je sollicite personnellement, mais ce n'est qu'un vœu personnel...

#### Elio ZANNIER, Président de séance

Chacun est libre de se présenter ou de ne pas se présenter. C'est la démocratie. Alors que dois-je ajouter ? Il n'y a pas d'autres candidats, après l'intervention de Monsieur ? Il y a donc un candidat, Monsieur Gérard COMAS.

Il n'y a pas d'objection à ce que l'on fasse tourner l'urne ?

Non, donc nous faisons tourner l'urne.

SOUS-PREFECTURE

1<sup>er</sup> MAI 2006

DE RAMBOUILLET

Isabelle BEHAGHEL demande la parole.

#### Isabelle BEHAGHEL

Comme on ne se connaît pas tous, il serait peut-être possible de se présenter. Je ne connais pas le Monsieur qui a évoqué le problème des candidatures. Il serait souhaitable qu'il se présente.

#### Jean-Claude VANDERBECKEN

Je suis profondément désolé, j'aurais dû commencer par cela. Jean-Claude VANDERBECKEN, Conseiller Municipal des Essarts-le-Roi, délégué de la Communauté de Communes des Etangs

#### Elio ZANNIER, Président de séance

Je signale l'arrivée de Monsieur Jacques BONAL qui va donc pouvoir voter pendant ce scrutin, puisqu'il est donc présent. Cela porte à 37 le nombre de votants.

#### VOTE

Voici les résultats de cette élection. Est élu Président : Gérard COMAS avec 26 voix.

Monsieur GHIBAUDO ayant reçu 9 voix et 2 bulletins blancs.

Je vais passer maintenant la Présidence à Monsieur Gérard COMAS qui va occuper ma place et moi je vais aller occuper la sienne. Echange de bons procédés.

#### Intervention de Gérard COMAS, Président

Madame le Député, Monsieur le Sous-Préfet, mes chers collègues, mes chers amis, eh bien merci. Merci à vous Madame le Député de nous consacrer un moment, vous qui êtes si attentive et de très longue date à l'aménagement de notre territoire. Mais j'aurais dû commencer par remercier Monsieur le Président de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline qui a bien voulu porter ma candidature. Merci à vous Monsieur le Conseiller Régional de nous honorer de votre présence. Et un merci particulier aux délégués syndicaux qui ont bien voulu porter leurs suffrages sur mon nom. Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Préfet d'arrondissement, merci. Merci d'avoir bien-voulu-nous-honorer-de-votre-présence-en-ce-jour-pas-tout-à-fait-comme-les-autres. En ouvrant cette séance vous avez voulu montrer l'intérêt que l'État porte à notre démarche. Bien sûr le

schéma de cohérence territoriale est un outil qui nous appartient à nous, élus, mais il devra être compatible avec les principes que l'État a déclinés, et je ne doute pas que Monsieur le Préfet porte une attention particulière à la façon dont on prendra en compte ces observations. Je voudrais, Monsieur le Préfet, et je n'ai pas le talent des orateurs de ce matin, mais je voulais quand même vous dire, en mon nom propre, et en mon nom d'adjoint au Maire de Rambouillet délégué à la Sécurité Civile, on s'est rencontré à ce titre plusieurs fois, je voulais vous dire à quel point j'ai été content de travailler avec vous, même si on s'est rencontré parfois la nuit dans des conditions un peu difficiles mais, quand on est chargé de sécurité civile, on se retrouve souvent la nuit. Je ne sais pas pourquoi, mais c'est souvent la nuit qu'on a des moments difficiles. Merci Monsieur le Préfet et merci pour l'amitié que vous avez bien voulu nous porter.

Mes chers amis, élus, délégués du SMESSY. La tâche qui nous attend est une tâche qui doit nous captiver. Le schéma de cohérence territoriale est un outil de conception et de mise en oeuvre d'une planification intercommunale. Il se construit autour d'un projet d'aménagement et de développement durable, il sert de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles et doit en assurer la cohérence. Nous devons l'imaginer, l'élaborer et le porter ensemble, à 30. A 30, parce que nous sommes 30 communes sur un territoire que vous connaissez bien de quelques 550 km<sup>2</sup> pour un bassin de population de plus de 66 000 habitants. Nous ne sommes cependant pas devant une feuille complètement blanche. Nous connaissons bien les atouts et les faiblesses de notre territoire du Sud Yvelines où il fait bon vivre comme on le dit, bon vivre comme nous le disons souvent et bon vivre comme vous l'avez dit vous même ce matin Monsieur le Préfet.

Les schémas directeurs passés et le contrat départemental de développement équilibré des Yvelines sont là pour faire en sorte que notre feuille ne soit pas tout à fait une feuille blanche et ils sont là pour nourrir très utilement notre réflexion. Bien sûr, Monsieur le Conseiller Régional, il y a aussi le SDRIF. Sa révision est en cours. Le 7 décembre dernier, à Rambouillet, le diagnostic concernant notre territoire a été présenté. Nous l'avons écouté avec attention et nous vous en donnons acte. D'autres réunions sont prévues. Nous participerons très activement à la concertation. Nous pèserons, autant que possible, sur l'élaboration de ce document en réagissant au plus vite et en déterminant rapidement ce qui est acceptable ou non pour notre vaste territoire.

Le menu est copieux et les défis que nous avons à relever sont des défis d'importance : mobilité et déplacements, habitat et logement, développement économique, avenir de l'activité agricole, protection et promotion de notre richesse environnementale, évolution des équipements publics, on parle ici ou là de projets d'équipements structurants, de défense du service public dans le monde rural, et la liste n'est pas limitative. Et puis il y a la durée. Le schéma de cohérence territoriale n'est pas seulement un document d'urbanisme, c'est une véritable démarche d'aménagement et un exercice de démocratie qui nous engage pour 10 ans au moins. Notre Syndicat est donc une structure pérenne dont la mission va bien au-delà de la rédaction d'un document commun, si riche et si bien adapté soit-il. Ensemble, engageons-nous à mettre toute l'énergie au service de cette entreprise que nous mènerons à bien, j'en suis totalement convaincu.

J'attends beaucoup de l'implication de vous tous, les délégués, le Président n'est là que pour prendre la parole. J'attends beaucoup de l'Exécutif de ce Syndicat. L'Exécutif - le Président et les Vice-Présidents - qui auront la charge d'animer les commissions, j'ai tracé tout à l'heure dans mon propos ce que pourraient être les commissions et nous les mettrons en oeuvre ces jours prochains. J'attends beaucoup du Bureau Syndical qui devra agir comme un véritable comité de pilotage. J'attends bien sûr beaucoup - ô combien - du Comité Syndical. Son rôle sera essentiel. C'est à lui qu'incombera la lourde tâche de valider toutes les étapes de l'élaboration de notre SCOT. Il délibèrera avec rigueur et avec sagesse je n'en doute pas. Je vous souhaite à tous bon courage, je compte sur vous et je vous remercie pour votre confiance. Merci.

### *Applaudissements*

Nous allons poursuivre notre ordre du jour, nous allons procéder maintenant à l'élection des Vice-Présidents. Je vous rappelle qu'après les différentes discussions qui ont été engagées entre les Présidents de communautés de communes et les Maires des communes non regroupées et, conformément à la charte qui a été signée et que vous avez dans votre dossier, il est souhaité que chaque Vice-Président soit issu de l'un des EPCI membres du syndicat ou d'une commune non regroupée. Nous allons donc procéder à l'élection de 4 Vice-Présidents. Comme pour l'élection du Président, cette élection se fera à bulletin secret en fonction du Code Général des Collectivités Territoriales. Je vais donc vous inviter, mes chers collègues, à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Nous avons reçu la candidature de M. GHIBAUDO au poste de premier Vice-Président. Je vous propose donc la candidature de M. GHIBAUDO au poste de premier Vice-Président. Y a-t-il d'autres candidats au poste de premier Vice-Président ?

### Intervention de Catherine RUAUDEL

Je ne suis pas candidate au poste de premier Vice-Président mais, comme le disait Isabelle BEHAGHEL, comme nous ne nous connaissons pas tous, Monsieur GHIBAUDO peut-il se présenter et dire qui il représente ?

Reprise de Gérard COMAS

Monsieur GHIBAUDO, Maire de Saint-Léger-en-Yvelines

Intervention de Jean-Pierre GHIBAUDO

Merci. J'avais l'intention de le faire. Je suis retraité de l'Education Nationale et Maire de Saint-Léger-en-Yvelines depuis 11 ans, Vice-Président de la Communauté de Communes des Etangs et chargé de l'aménagement du territoire. J'ai travaillé sur l'actuel schéma directeur dont les documents achevés ont été présentés à l'époque aux différentes communes du canton à Saint-Léger-en-Yvelines. Je vous propose donc de me mettre à votre service et de mettre toute mon expérience au service du SMESSY. Sachez aussi que j'habite la région depuis 44 ans et que vos communes, je les connais toutes. Aujourd'hui, si vous m'accordez votre confiance pour cette fonction de Vice-Président du SMESSY qui va porter l'élaboration de notre SCOT, j'ai l'intention de m'y investir pleinement et d'œuvrer dans l'intérêt de toutes nos communes. Je m'engage devant vous à me tenir à votre disposition chaque fois que vous le souhaiterez pour recueillir vos propositions et examiner vos préoccupations particulières. Quant aux différentes clauses de notre SCOT, il va falloir les mettre en place sans tarder. Si nous voulons qu'elles soient prises en compte dans le cadre du SDRIF, qui, comme vous le savez, est déjà largement avancé dans sa procédure. Monsieur le Président, merci.

Reprise de Gérard COMAS

Nous allons donc procéder à l'élection du premier Vice-Président.

VOTE

Monsieur Jean-Pierre GHIBAUDO a obtenu 34 voix. Nous avons dénombré 2 bulletins blancs et un bulletin à l'intention de Monsieur BONTE.

Applaudissements

Nous allons maintenant procéder à l'élection du deuxième Vice-Président.

Nous avons reçu la candidature de Monsieur BARTH

Y a-t-il d'autres candidats ?

Je vous propose d'engager le vote.

SOUS-PREFECTURE

16 MAI 2006

DE RAMBOUILLET

VOTE

Monsieur BARTH a obtenu 34 voix, Monsieur SCHOEPPFER 1 voix et nous avons dénombré 2 bulletins blancs. Monsieur BARTH est donc élu deuxième Vice-Président du SMESSY.

Applaudissements

Intervention de Monsieur BARTH

En ce qui me concerne je ferai tout pour cela, j'espère que nos réflexions se passeront dans une bonne ambiance et dans laquelle ce qui sera abordé, ce sera l'essentiel et que le reste, on peut laisser ça pour le spectacle, mais pas pour l'élaboration de ce SCOT. Ce SCOT a deux objectifs importants, d'abord l'objectif de nous faire réfléchir sur l'organisation, l'aménagement de notre territoire, mais il a aussi pour but d'apporter une réflexion, une contribution à l'élaboration du SDRIF et je pense que de ce point de vue là, nous avons deux objectifs très importants à poursuivre. Nous avons la chance, d'avoir un territoire qui, comme on l'a dit, est un très beau territoire sur lequel il y a beaucoup d'atouts, mais nous avons aussi nombre de nos concitoyens qui ont des besoins et qui ne vivent pas nécessairement bien et pour lesquels il faut essayer, à la mesure des moyens qui sont les nôtres, de faire en sorte que puissent s'améliorer leurs conditions d'existence. Voilà, en tout cas je vous remercie. Le premier Vice-Président a pris beaucoup d'engagements, je prends les mêmes que lui. En tout cas, j'espère que le Bureau formera une véritable équipe dans laquelle on pourra effectivement réfléchir de manière harmonieuse, ce qui n'empêche évidemment pas les débats, les débats sont nécessaires mais l'essentiel est de ne pas perdre de temps avec l'accessoire.

Applaudissements

Reprise de Gérard COMAS

Nous allons procéder à l'élection du troisième Vice-Président. Nous avons reçu la candidature de Monsieur BONNET, Maire de Ponthévrard. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non ? Donc je déclare le scrutin ouvert.

## VOTE

Je vous donne les résultats. Monsieur BONNET a obtenu 36 voix, Monsieur BONAL une voix. Je déclare donc Monsieur BONNET élu troisième Vice-Président du SMESSY. Félicitations, cher collègue.

### *Applaudissements*

Et nous allons maintenant procéder à l'élection du quatrième Vice-Président. Nous avons reçu la candidature de Monsieur DEGARNE, Maire de Clairefontaine et Conseiller Communautaire à la Communauté Plaines et Forêts d'Yveline. Y a-t-il d'autres candidats ? Je déclare le scrutin ouvert.

## VOTE

Voici les résultats. Monsieur DEGARNE a obtenu 30 voix. Madame BEHAGHEL 1 voix et nous avons dénombré 6 bulletins blancs. Monsieur DEGARNE est donc élu quatrième Vice-Président du SMESSY. Nous le félicitons et lui demandons de s'approcher de la Sainte Table.

### *Applaudissements*

### *Arrivée de Monsieur COULON*

Nous accueillons Monsieur COULON, délégué de la CAPY.

Nous allons procéder maintenant à l'élection des membres complémentaires du Bureau. Je vous rappelle que nous avons un Bureau de 14 membres. Nous venons d'élire un Président et 4 Vice-Présidents. Nous allons vous présenter, sur écran, la liste des 9 personnes qui sont candidates au titre des membres complémentaires du Bureau. Nous allons procéder à un scrutin de liste. Nous allons vous demander, dans votre enveloppe, non pas de recopier les 9 noms. Si cette liste vous agréée dans son ensemble, vous écrivez "la liste" et si vous souhaitez ajouter ou enlever des personnes, vous faites votre propre liste mais je vous rappelle que la liste ne sera recevable que si elle compte 9 noms. Vous pouvez en ajouter si vous en supprimez.

Je reprends : scrutin de liste : Que nous soyons tous bien d'accord, si vous êtes d'accord pour cette liste, il n'est pas nécessaire de recopier les 9 noms, vous écrivez "la liste". Si vous souhaitez aménager cette liste, vous l'aménagez à votre convenance mais pour que votre bulletin soit recevable, il ne devra pas porter plus de 9 noms. Les noms éventuellement que vous mettrez ne peuvent être que des noms de membres du Comité Syndical du SMESSY. Les noms des personnes de cette liste sont les noms des personnes présentées par les communautés. Si vous souhaitez, pour des raisons qui vous sont propres, changer un nom, pour que le bulletin soit recevable, le nom que vous aurez éliminé devra être remplacé par le nom d'une personne de la même communauté. Je vous rappelle que nous avons une charte et que cette charte a décidé de la composition du Bureau par rapport aux communautés et aux communes non regroupées. Est-ce que c'est assez clair pour tout le monde ? Je pense que oui. Le scrutin est ouvert.

Est-ce que les candidats peuvent se présenter, s'il vous plaît.

Monsieur HAYARD, de la CAPY  
Monsieur LANGLOIS, de la CAPY  
Madame DESCHAMPS, de la Communauté des Etangs  
Monsieur ISABELLE, de la Communauté des Etangs  
Monsieur MAURY, de la Communauté des Etangs, notre hôte  
Madame BEHAGHEL, de la Communauté Plaines et Forêts d'Yveline  
Monsieur HOELLINGER, de la Communauté Plaines et Forêts d'Yveline  
Monsieur POISSON, de la Communauté Plaines et Forêts d'Yveline  
Madame RUAUDEL, de la Communauté Plaines et Forêts d'Yveline

Le scrutin est ouvert.

## VOTE

Les résultats de ce dernier scrutin sont les suivants.  
Trente-huit votants dont un bulletin blanc.

Monsieur HAYARD a obtenu 37 voix  
Monsieur LANGLOIS 37 voix  
Madame DESCHAMPS 36 voix

Monsieur ISABELLE 36 voix  
Monsieur MAURY 36 voix  
Madame BEHAGHEL 37 voix  
Monsieur HOELLINGER 36 voix  
Monsieur POISSON 37 voix  
Madame RUAUDEL 37 voix

La liste que vous avez sous les yeux est donc élue dans son ensemble.

Et bien, il est 18 heures, Monsieur le Préfet. Mes chers amis, avant de lever la séance, je voudrais vous remercier tous, remercier en particulier Monsieur le Maire des Bréviaires pour son accueil, remercier Monsieur le Président de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline qui nous offre le cocktail du baptême et puis je vais vous demander, mes chers amis membres du Bureau Syndical, de prendre votre agenda. Je souhaite que nous puissions nous réunir le lundi 6 mars à 10 heures au siège de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline pour un Bureau Syndical, notre premier Bureau Syndical. Et le premier Comité Syndical se tiendra en Mairie de Rambouillet le 8 mars à 18 heures. Evidemment tout cela vous sera confirmé en temps et en heure. Je voudrais d'autre part que les Vice-Présidents ne se sauvent pas avant que nous ayons mis nos agendas à jour.

Donc réunion de Bureau Syndical le lundi 6 mars à 10 heures rue Eiffel, Comité Syndical le mercredi 8 mars à 18 heures en Mairie de Rambouillet.

Je vous remercie une nouvelle fois tous, merci.

La séance est levée.

Jean-Frédéric POISSON  
Secrétaire de séance

SOUS-PREFECTURE

16 MAI 2006

DE RAMBOUILLET